



Paris, le vendredi 19 octobre 2018

Communiqué de presse

Élisabeth Borne et les armateurs français confirment leur engagement pour un transport maritime plus propre

Élisabeth Borne, ministre chargée des Transports, a clôturé le 15 octobre l'atelier du transport et des services maritimes, organisé par Armateurs de France au siège de Louis Dreyfus Armateurs, à Suresnes. Une occasion d'échanger avec les fleurons français de la marine marchande et des parlementaires sur les solutions concrètes pour la transition énergétique du transport maritime.

Les grands sujets liés au verdissement de la flotte française étaient au programme de l'atelier d'Armateurs de France, organisation professionnelle qui regroupe l'ensemble des entreprises françaises de transport et de services maritimes. Au cœur des discussions, un même constat : si le développement des activités maritimes est un enjeu économique majeur pour le pays, les initiatives déjà engagées par les armateurs pour réduire l'impact de leurs activités sur l'environnement et sur la santé des populations doivent être encouragées. Solutions techniques existantes, mesures concrètes pour un transport décarboné, modalités d'accompagnement des armateurs vers la transition et modes de financement disponibles ont notamment figuré au programme.

L'une des mesures phares en la matière, largement impulsée par la France au niveau international, consiste en la réduction de la teneur en oxydes de soufre des carburants marins à 0,5 % au 1er janvier 2020, soit une division par sept de la norme actuelle. Dans ce contexte de réduction de la norme de soufre, différents choix d'investissements sont disponibles, comme le gaz naturel liquéfié (GNL) qui constitue aujourd'hui la solution technique la plus aboutie pour la substitution des carburants à base de pétrole. Le GNL permet en effet de supprimer les émissions d'oxydes de soufre et de particules, et de réduire drastiquement les émissions d'oxydes d'azote. Autre solution, les dispositifs de lavage des fumées des navires ou scrubbers, dont plusieurs technologies existent actuellement sur le marché.

Une stratégie initiale de réduction des émissions de gaz à effet de serre du transport maritime a par ailleurs été adoptée en avril dernier par l'Organisation maritime internationale, l'instance de réglementation internationale du transport maritime. Il s'agit d'une étape fondamentale dans la promotion d'un transport décarboné, dans la continuité de l'accord de Paris. Les participants à l'atelier ont pu débattre sur les solutions concrètes à mettre en œuvre, telles que la régulation de la vitesse.

Si Elisabeth Borne a constaté « avec satisfaction que les armateurs portaient et s'approprièrent ces sujets majeurs pour le Gouvernement et pour l'avenir de nos concitoyens et de notre pays », elle a proposé une méthode de travail partenariale aux acteurs de l'économie maritime. L'atelier a donc été « l'occasion de prendre rendez-vous pour un contrat partagé entre le Gouvernement et la filière, pour une économie et un transport maritimes plus compétitifs, plus attractifs et plus propres. ». Elle a en outre souligné que « la limitation de la vitesse des navires est une des réponses efficaces qui peut être apportée pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre ». Elle a souligné que la France soutiendrait les mesures qui permettent, notamment par l'optimisation de la vitesse des navires, d'atteindre les objectifs fixés par l'OMI.

Jean-Marc Roué, président d'Armateurs de France, a déclaré : « A court terme, la mesure permettant de réduire l'empreinte environnementale du shipping mondial est la réduction de vitesse des navires, notamment ceux classés dans le transport de vrac. Pour les autres flottes, il existe plusieurs solutions techniques et de gestion pour engager la marine marchande vers une nouvelle baisse de son empreinte à la tonne transportée. Le transport maritime mondial représente moins de 3% des émissions globales sur la planète, mais les armateurs de France souhaitent aller plus loin dans la lutte contre le changement climatique et l'action pour la santé publique. Le récent rapport du GIEC nous rappelle à tous l'urgence de la situation".

[Retrouvez le communiqué de presse en ligne](#)

Pour toute information complémentaire, contacts :

Service de presse d'Elisabeth Borne : 01 40 81 77 57

Service de presse d'Armateurs de France : 01 53 89 52 42